

Le bocage alimente quatre chaufferies locales

Agnès Cussonneau le 5 juillet 2020



La nouvelle chaudière de Martigné-Ferchaud est reliée à 800 m de réseau de chaleur pour 5 bâtiments autour.

Sur la Roche aux fées communauté, agriculteurs, filière bois locale et élus travaillent de concert sur une démarche innovante autour du maillage bocager, de la plantation à la valorisation.

Grâce au programme de plantation porté par Roche aux fées communauté dans le cadre de Breizh bocage, 2 km de haies ont été ajoutés aux 6 km déjà existants sur le Gaec Aux plaisirs érablaisiens à Martigné-Ferchaud (35). « Nous produisons environ 30 t de bois par an. Une partie est autoconsommée dans la chaudière pour deux maisons d'habitation et le reste du bois, en vert, est vendu au Collectif bois bocage 35 (CBB 35) à 43 €/t rendu à la plate-forme », explique Jean-Luc Perdriel, un des associés du Gaec. Sur 100 ha, l'exploitation produit de la viande bovine et du porc sur paille avec un atelier vente directe. Lundi 29 juin, une rencontre autour de la filière bois locale était organisée par la Région Bretagne.

Déchiqueteuse en Cuma

Juste à côté de la ferme, se trouve le siège de la Cuma La Fourragère qui a investi dans une déchiqueteuse en lien avec la Cuma des Landes. « L'outil est à disposition des agriculteurs qui souhaitent produire du bois plaquettes. Pour pouvoir se projeter, réaliser un plan de gestion bocager sur son exploitation peut

être intéressant. La communauté de communes en propose », souligne Gwenaël Hamelin, vice-président de la Cuma La Fourragère qui va prochainement fusionner avec la Cuma des Landes.

La nouvelle structure porte un projet de plate-forme de regroupement et de production de bois plaquettes mais aussi de bois d'œuvre. Elle sera aussi située à Martigné-Ferchaud. D'un montant d'investissement de 400 000 €, le projet inclut de nouveaux panneaux photovoltaïques pour la Cuma. « Cette activité va permettre de consolider l'emploi de nos salariés. Elle permet aussi aux agriculteurs d'être partenaires d'un projet en lien avec les citoyens de leur territoire. C'est important. »

Compétitivité et écologie

« La Région soutient et encourage cette mobilisation territoriale exemplaire. Elle répond pleinement à la BreizhCop et aux engagements de la Bretagne pour le climat. On sait par ailleurs que le bocage permet d'associer compétitivité et écologie, la taille optimale d'une parcelle étant de 4 ha », souligne Olivier Allain, vice-président de la Région à l'agriculture.

30 bâtiments collectifs chauffés

Les 2 200 km de haies bocagères et les 4 000 ha de boisements sur la Roche aux fées communauté offrent une ressource intéressante pour la production de plaquettes destinées aux chaudières automatiques au bois. « Elles vont être utilisées dans les 4 réseaux de chaleur biomasse du territoire qui vont alimenter 30 bâtiments collectifs. Celui de Janzé a été mis en service en 2014, les trois nouveaux réseaux seront en fonctionnement pour 2020 », explique Luc Gallard, président de la communauté. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif Territoire à énergie positive engagé depuis 10 ans par la Roche aux fées communauté. « Près de 650 000 L de fioul seront substitués par environ 4 000 t de bois, dont ¼ de bois plaquettes issu de la filière locale bocagère. » Globalement, 110 nouvelles chaufferies ont été accompagnées par le Plan bois énergie Bretagne entre 2015 et 2019, consommant 28 400 t de bois.